



Madame la Maire-Présidente,

La Ville de Besançon, suivant les directives de l'Éducation nationale, va mettre en place dans les écoles un nouveau protocole dit « renforcé » modifié pour la 5^{ème} fois.

Depuis le début de cette crise sanitaire, nous alertons sans relâche sur l'impossible application de ce protocole. Les animateurs déjà en nombre insuffisant en temps normal appliquent tant bien que mal le non brassage des classes à défaut de faire respecter la distanciation inter élèves. En séparant les classes, les seuils d'encadrement des groupes sont dépassés. Les serveurs de restauration se retrouvent avec un surcroît de travail avec jusqu'à 3 cycles du midi et donc une désinfection entre chaque service.

Nous revendiquons :

- Des créations de postes statutaires, le recrutement pérenne de personnels d'entretien pour le nettoyage et la désinfection des écoles élémentaires et maternelles.
- La titularisation des agents contractuels de longue date sur les nombreux postes vacants et la déprécarisation des agents à temps partiels non choisis.
- Le recrutement d'animateurs permettant d'assurer l'encadrement des temps périscolaires à la hauteur de la nouvelle charge de travail.
- Le dégel de la valeur du point d'indice (perte de 17 % du pouvoir d'achat en 10 ans) couplé à des mesures significatives de revalorisation des carrières et grilles indiciaires ? de l'ensemble des cadres emplois des agents travaillant dans les écoles.
- 10 % pour la fonction publique : 10 % de postes supplémentaires, 10% d'augmentation des salaires ; 10 % de travail en moins.

C'est pourquoi, nous déposons un préavis de grève le mardi 26 janvier 2021 de 0H00 à 24H00 pour l'ensemble des personnels de l'Education.

Fait à Besançon,
Le 19 janvier 2021